

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DAOURS

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 10+1 pouvoir

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à vingt-heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de Daours, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Philippe DINE, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION :

02/04/2019

DATE D'AFFICHAGE :

03/04/2019

PRÉSENTS : MM. Philippe DINE, Didier BARDET, Giovanni BOSCO, Patrick DUMOULIN, Stéphane RICHARD, Jérôme DINE et Mesdames Catherine PORTEJOIE, Nicole GIGUERRE, Patricia GEORGET, Céline RUTTEN.

ABSENTS EXCUSÉS : Sophie DUCHAUSSOY (pouvoir donné à Mme Rutten), Solène BERTIAUX, MM Antoine TERRIER, Sébastien CARETTE.

Madame Céline Rutten a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 1/2019 : Compte Administratif 2018

Sous la présidence de M. Didier BARDET, 1^{er} Adjoint, chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil Municipal examine le Compte Administratif 2018 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Recettes: 726 456.03 €

Dépenses: 658 819.72 €

Excédent de fonctionnement 2018: 67 636.31 €

Virement à la SI : 11 125. 75 €

TOTAL : 177 457.02 – 11 125.75 = 166 331.27 € + 72 242.06 € = 238 573.33 €

(Excédent 2017 reporté : 177 457.02 €)

TOTAL EXCEDENT 2018 : 238 573.33 €

Investissement

Recettes: 59 383.18 €

Dépenses: 131 891.17 €

Déficit d'Investissement 2018 : - 72 507. 99 €

TOTAL : -72 507.99 – 11 125.75 = -83 633.74 €

(TOTAL DEFICIT 2018 : - 83 633.74 €)

Le solde d'exécution de la section d'Investissement du compte administratif 2018 de la commune est de : -83 633.74 €.

Le solde d'exécution de la section de Fonctionnement du compte administratif 2018 de la commune est de : + 238 573.33 €.

Hors de la présence de M. Philippe DINE, Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget communal 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 2/2019 : Compte de Gestion 2018

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte de Gestion 2018.

Délibération n° 3/2019 : Affectation du résultat de Fonctionnement 2018

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Philippe DINE, Maire.

Après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctions de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de : 238 573.33 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat à affecter : 238 573.33 €

Solde d'exécution d'investissement : - 83 633.74 €

Affectation en réserves R 1068 en Investissement : 83 633.74 €

Report en Fonctionnement R 002 : 154 939.59 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'Affectation du résultat 2018.

Délibération n° 4/2019 : Taxes locales 2019

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les taux des taxes de fiscalité directe locale pour l'année 2018

Les taux restent comme suit :

-Taxe d'Habitation : 11,28 %

-Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 24,79 %

-Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 30,87 %

-Taxe Professionnelle : Néant

Permettant d'obtenir un produit fiscal attendu de 179 059.00 €.

Proposition adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Délibération n° 5/2019 : Budget primitif 2019

Après avoir entendu Monsieur le Maire faire ses propositions pour le budget primitif 2019, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote les propositions du Maire.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

COMPTE	LIBELLE	MONTANT EUROS
011	Charges à caractère général	254 800,00 €
012	Charges de Personnel	253 700,00 €
65	Autres charges de gestion courante	59 685,55 €
66	Charges financières	16 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	54 674,46 €
14	Atténuation de produits	17 660,80 €
42	Opérations d'ordre entre section	5 807,78 €
023	Virement à la Section d'Investissement	156 800,00 €
	Total	819 628.59 €

RECETTES

COMPTE	LIBELLE	MONTANT EUROS
70	Produits des services	30 000,00 €
013-6419	Remboursement sur rémunération du personnel	12 000,00 €
73	Impôts et taxes	283 982,00 €
74	Dotations et participations	208 707,00 €
75	Autres produits de gestion courante	120 000,00 €
77	Produits exceptionnels	10 000,00 €
002	Excédent reporté	154 939.59 €
	Total	819 628.59 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

ARTICLE	LIBELLE	MONTANT EUROS
16	Total des dépenses financières	11 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	119 500.00 €
23	Immobilisations en cours	51 400.00 €
001	Solde d'exécution négatif reporté	83 633.74 €
	Total	265 533.74 €

RECETTES

ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
10222	FCTVA	23 100,00 €
10226	TLE	2 000,00 €
1068	Affectation du résultat	83 633.74 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €
040	Immobilisations incorporelles	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	156 800.00 €
	Total	265 533.74 €

Le budget primitif 2019 de la commune est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.